



La Lettre des CCFF

Bulletin d'information des Comités
Communaux Feux de Forêt de l'Hérault
n°9 - décembre 2005

Edito

Le mot du Président

J.-P. MOULIN

de l'Association départementale des comités communaux feux de forêts de l'Hérault



L'année 2005 est particulière pour les CCFF et pour l'association départementale.

A. Il faut tout d'abord préciser que la saison 2005 se termine avec des statistiques faisant apparaître dans notre département plus d'espaces brûlés que pour l'année 2004.

En effet il y avait eu 79 feux soit 102 ha brûlés en 2004 mais il est constaté 127 feux soit 712 ha brûlés en 2005.

La moyenne constatée pour notre département entre 1998 et 2005 est de 208 départs de feux soit 888 ha brûlés par an.

Les principaux feux ont eu lieu en 2005 dans les communes suivantes :

- le 29/01/05 à Cabrières avec 46 ha brûlés
- le 26/02/05 à Lunas avec 10 ha
- le 01/07/05 à Vendémian avec 60 ha
- le 01/07/05 à Montagnac avec 120 ha
- le 03/07/05 à Pégairolles de l'Escalette avec 57 ha
- le 03/07/05 à Lauret avec 35 ha

- le 21/07/05 à Nissan lès Ensérune avec 7 ha
- le 22/07/05 à nouveau à Nissan lès Ensérune avec 28 ha
- le 22/07/05 à Coulobres avec 15 ha
- le 03/08/05 à Peret avec 8 ha
- le 04/08/05 à Fontés avec 92 ha
- le 04/08/05 à nouveau à Peret avec 8 ha
- le 08/08/05 à Garrigues avec 30 ha
- le 22/08/05 à St Paul et Valmalle avec 15 ha
- le 22/08/05 à Murviel lès Béziers avec 28 ha
- le 18/09/05 à nouveau à Fontés avec 6 ha

Vous constaterez que certaines communes sont particulièrement concernées ; leurs élus devraient créer et mettre en place un CCFF et nous sommes prêts à les aider.

Par ailleurs les statistiques démontrent que la majorité des incendies se déclarent entre 12 h et 19 h avec des pointes se situant entre 13 h et 17 h, le maximum a lieu entre 15 h et 16 h.

Le bilan d'activité des CCFF pour la saison écoulée se résume ainsi :

- 417 bénévoles ont effectué 890 patrouilles ce qui représente 2832 heures de surveillance et 25 451 km parcourus en forêt
- par ailleurs 99 autres bénévoles ont effectué 512 heures de vigie

• il y a eu 24 interventions sur feux naissants et 27 interventions d'assistance aux sapeurs-pompiers
Nos activités progressent donc de manière significative.

Nous sommes maintenant de plus en plus de bénévoles à nous engager dans la protection et la sauvegarde de notre environnement forestier dans toutes nos communes. Nous nous attachons également à la sensibilisation des populations sur toutes ces problématiques.

B. Le deuxième point à souligner est de constater que nous faisons partie maintenant de l'ensemble des dispositifs inscrits dans l'ordre opérationnel départemental.

Cela signifie que nous sommes reconnus officiellement par les pouvoirs publics et que nos actions viennent en complément de celles mises en œuvre par les professionnels sapeurs-pompiers et forestiers-sapeurs du département.

C. Le troisième point nous amène à formuler des remerciements vis-à-vis :

- de l'Etat qui, par le biais de la DDAF et au travers de financements en provenance notamment du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, nous accompagne de façon significative dans la mise en œuvre de toutes nos actions et participe ainsi à l'équipement de tous nos CCFF

Edito suite

• du Conseil Général de l'Hérault et en particulier du Président André VEZINHET que nous avons rencontré et sollicité à plusieurs reprises ces derniers temps. Pour 2005 nous avons obtenu un soutien financier plus marqué que les années précédentes. Cela nous a permis de fournir de nouveaux équipements aux CCFF. Le Département reconnaît enfin notre travail, admet nos missions et nos actions. Le travail bénévole que vous avez effectué est la preuve d'un engagement civique et citoyen agissant dans l'intérêt de la collectivité départementale.

D. Au quatrième point je dois préciser que l'année 2005 marque la fin d'une mandature.

En effet la structure associative et plus précisément son Conseil d'administration et son Bureau doivent être renouvelés lors de **la prochaine assemblée Générale qui aura lieu (notez le bien) le 1^{er} avril 2006 à Jacou.**

Il convient donc de faire un bilan au moins pour les trois dernières années et je dois l'avouer, je suis très satisfait du travail réalisé.

Vous devez savoir que j'assume la responsabilité de votre association, en tant que Président, depuis bientôt dix ans.

Compte tenu de mes obligations professionnelles et familiales qui ne me permettront plus (au moins pendant les deux ou trois années à venir) d'être suffisamment disponible pour assumer pleinement ces responsabilités, je vous informe que je ne souhaite pas faire partie du Bureau de l'Association lors du renouvellement de nos instances.

Ceci dit, je me dois de vous rendre compte du travail accompli au cours de mes mandats et au regard

de la confiance que vous m'avez accordée en me désignant aussi longtemps comme votre porte-parole.

Voilà donc en quelques lignes les actions menées :

- les liens très étroits que nous avons établis avec les services de l'Etat et en particulier le partenariat soutenu avec la DDAF et le CFM (Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne)
- le rapprochement des structures associatives avec l'ensemble des départements de notre région mais aussi de la région PACA
- la reconnaissance officielle de notre association dans l'ordre opérationnel départemental
- les bonnes relations établies avec le SDIS. (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Dans ce cadre nous avons bien progressé avec le Président du SDIS, Monsieur GAUDY, et son Directeur départemental, le colonel CASSAR;
- le partenariat que nous avons engagé avec le Conseil Général de l'Hérault. Nous avons mis trois années pour être reconnus et aidés de façon significative. Sachez que nous devons veiller à ce que tous les accords obtenus se poursuivent et se pérennisent.
- la création de nouveaux CCFF; nous sommes maintenant plus de 650 bénévoles dans le département
- l'organisation et la gestion financière très rigoureuse de notre association
- l'embauche d'un personnel permanent associatif
- la création d'un site web
- le transfert de notre base radio d'Assas sur Prades le Lez
- le renouvellement du parc radio
- la recherche et la location de locaux pour notre association

• l'équipement des CCFF en tenues vestimentaires, radios etc.

• la formation de tous nos membres ainsi que les responsables dans chaque structure communale

• l'adaptation et la modification de nos statuts associatifs

• les études que nous avons menées à la demande de plusieurs maires concernant les problèmes d'assurance pour les bénévoles requis

• le développement de la prévention, de la conscience et de la connaissance des risques auprès de tous les habitants de nos communes

• la sensibilisation des jeunes générations à la protection de la nature et de son environnement

• l'animation que nous effectuons dans certaines écoles

• l'aide apportée par certains de nos CCFF aux communes victimes des terribles inondations notamment en 2002

• la participation au côté de l'Etat à l'évolution des textes en matière de débroussaillage

• la participation au côté de la DDAF à la mise en place des PPRIE (Plan de Prévention des Risques d'Incendie)

• le travail que nous avons réalisé avec nos amis des Bouches du Rhône en lien direct avec les élus du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) au sujet de la loi de modernisation de la sécurité civile

E. Pour terminer et comme je le fais tous les ans, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles, de passer de très bonnes fêtes et une heureuse année 2006 pleine de joie, de bonheur et surtout de santé.

Que 2006 donne à notre association le sang nouveau qu'elle mérite !

Agenda de l'ADCCFF 34 en 2005

6 Janvier	Réunion de bureau élargi (organisation de l'association)
21 Janvier	Réunion de bureau (ressources salariées)
24 Janvier	Réunion commission communication
1 Février	Réunion de bureau élargi (relations avec le Conseil Général)
4 Février	Rencontre avec le Président du Conseil Général Monsieur VEZINHET
15 Février	Réunion de bureau (contrats de travail)
22 Février	Groupe de travail au Conseil général (convention tripartite)
1 Mars	Réunion de bureau élargi (organisation de l'association)
8 Mars	Réunion commission formation
10 Mars	Réunion de bureau (préparation de l'A.G.)
12 Mars	Formation CCFF1 à Prades le Lez
15 Mars	Réunion de bureau élargi (préparation de l'A.G.)
21 Mars	Réunion commission matériel
5 Avril	Réunion de bureau élargi (résultat d'exercice 2004)
9 Avril	Assemblée générale à Montaud - Conseil d'Administration à Montaud
11 Avril	Groupe de travail au Conseil Général (convention tripartite)
19 Avril	Rencontre avec le Vice Président du Conseil Régional Monsieur ALARY
28 Avril	Groupe de travail au SDIS* (commission tripartite)
3 Mai	Réunion de bureau élargi (préparation de la saison)
7 Mai	Formation CCFF1 à Prades le Lez avec Monsieur CLOPEZ (DDAF**)
11 Mai	Réunion commission matériel
12 Mai	Réunion de bureau élargi (Association des chasseurs)
17 Mai	Rencontre avec le Président de l'ADCCFF11 Monsieur OBERLE
17 Mai	Rencontre avec le Conseil Régional (demande de subvention)
24 Mai	Rencontre avec des officiers du SDIS* (organisation opérationnelle)
28 Mai	Conseil d'Administration à Montferrier sur Lez
28 Mai	Réunion du secteur 2 à Galargues
1 Juin	Réunion à la Préfecture de l'Hérault (ordre opérationnel 2005)
4 Juin	Rencontre des CCFF du Nord de Montpellier au Parc Bocaud à Jacou
7 Juin	Réunion du bureau élargi (ordre opérationnel 2005)
11 Juin	Formation CCFF1 à Prades le Lez
15 Juin	Réunion sous-commission sécurité à la Préfecture de l'Hérault
18 Juin	Réunion du secteur 1 à St Clément de Rivière
18 Juin	Ouverture de la base radio départementale CODECEF 34
23 Juin	Rencontre avec des officiers du SDIS* à Prades le Lez
4 Juillet	Présentation du dispositif estival à Monsieur le Préfet de l'Hérault
5 Juillet	Réunion de bureau élargi (organisation de la saison)
18 Juillet	Réunion de la commission tripartite
26 Juillet	Cérémonie à la stèle Jeanjean
2 Août	Réunion du bureau élargi (déroulement de la saison)
4 Août	Réunion du secteur 1 à Prades le Lez
27 Août	Réunion du secteur 4 à Olonzac (remise des diplômes)
29 Août	Rencontre avec le Vice président du Conseil Général Monsieur MAUREL
6 Septembre	Fermeture de la base départementale, ouverture PC inondations
13 Septembre	Réunion du bureau élargi (bilan de la saison, inondations)
4 Octobre	Réunion du bureau élargi (préparation du budget 2006)
20 Octobre	Réunion de la commission communication (lettre n°9)
27 Octobre	Réunion du secteur 1 à Jacou
2 Novembre	Réunion à la DDAF** (programmation CFM*** 2006)
8 Novembre	Réunion du bureau élargi (organisation associative)
17 Novembre	Réunion à la Préfecture de l'Hérault (programmation CFM*** 2006)
26 Novembre	Conseil d'Administration à St Clément de Rivière
6 Décembre	Réunion de bureau élargi
10 Décembre	Formation CCFF2 à Prades le Lez

Assemblée générale du 9 avril 2005

Notre 19^{ème} Assemblée Générale s'est déroulée à Montaud. Une assistance d'une centaine de participants assurant la représentation des 29 CCFF du département, a été honorée d'accueillir Monsieur Jean-Pierre GRAND, Député de l'Hérault, de nombreux maires et élus municipaux, ainsi que les représentants des services de l'Etat : Madame VIU pour la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, et le Colonel RISDORFER pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Au menu de cette l'Assemblée Générale figurait outre le traditionnel rapport moral et financier,

une présentation des actions de formation prévues pour l'année 2005 et un commentaire de la loi de modernisation de la Sécurité

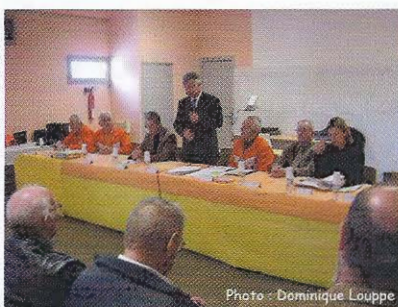


Photo : Dominique Louppe

Civile du 13 Août 2004. Le Président Jean-Pierre MOULIN a commenté l'avancée des discussions avec le Conseil Général de l'Hérault dans le cadre d'un groupe de travail visant à établir une convention tripartite entre le Conseil Général, le SDIS et l'ADCCFFH.

L'intervention remarquée du Colonel RISDORFER sur la complémentarité des missions des CCFF avec celles du SDIS à conclue de façon très positive le travail de cette l'Assemblée Générale. Après un repas convivial auquel avait tenu à participer Monsieur COMBETTE maire de Montaud, un Conseil d'Administration s'est tenu l'après midi même pour fixer les orientations associatives pour l'année 2005.

Vous pouvez lire le compte rendu de l'Assemblée Générale sur le site de l'Association :

www.cc-feuxforets.org

Notre site internet recherche un nouveau webmestre

Le site Internet de notre association **www.cc-feuxforets.org** existe maintenant depuis quatre ans. Il a été créé sur l'initiative de **Gilles THEROND** qui assure depuis le rôle de webmestre.

Un travail important a été accompli de manière bénévole et nous adressons à Gilles tous nos remerciements.

Sur ce site, que nous vous conseillons de consulter plus régulièrement, vous trouverez de multiples informations sur la vie et le fonctionnement de notre association.

Ce site doit aussi et surtout être le reflet de l'activité et de la vie de tous les Comités Communaux

Feux de Forêts de notre département.

Mais à ce jour, il faut bien le dire, trop peu de CCFF nous communiquent des informations concernant leur commune.

Dans ces conditions nous pensons qu'il faut maintenant donner à notre site une autre dimension. Il faut en effet apprendre à communiquer autour de cet outil moderne de liaison et de contact. M Gilles THEROND nous a récemment indiqué, que compte tenu d'un engagement professionnel de plus en plus important, il ne lui serait plus possible dans un avenir proche d'assurer correctement la mission bénévole de webmestre qu'il a tenu jusqu'à ce jour.

Pour poursuivre l'action engagée nous lançons un appel à tous les membres des CCFF (informaticiens de métier ou passionnés d'informatique) qui accepteraient de prendre la suite de Gilles après quelques mois de passage de témoin.

Si vous êtes intéressé vous devez en informer très rapidement le webmestre actuel en lui écrivant à l'adresse suivante : **webmestre@cc-feuxforets.org**.

Il vous contactera immédiatement et en informera le Bureau de notre association.

J.P. MOULIN

Président de l'ADCCFFH

Débroussailler : un devoir, une obligation

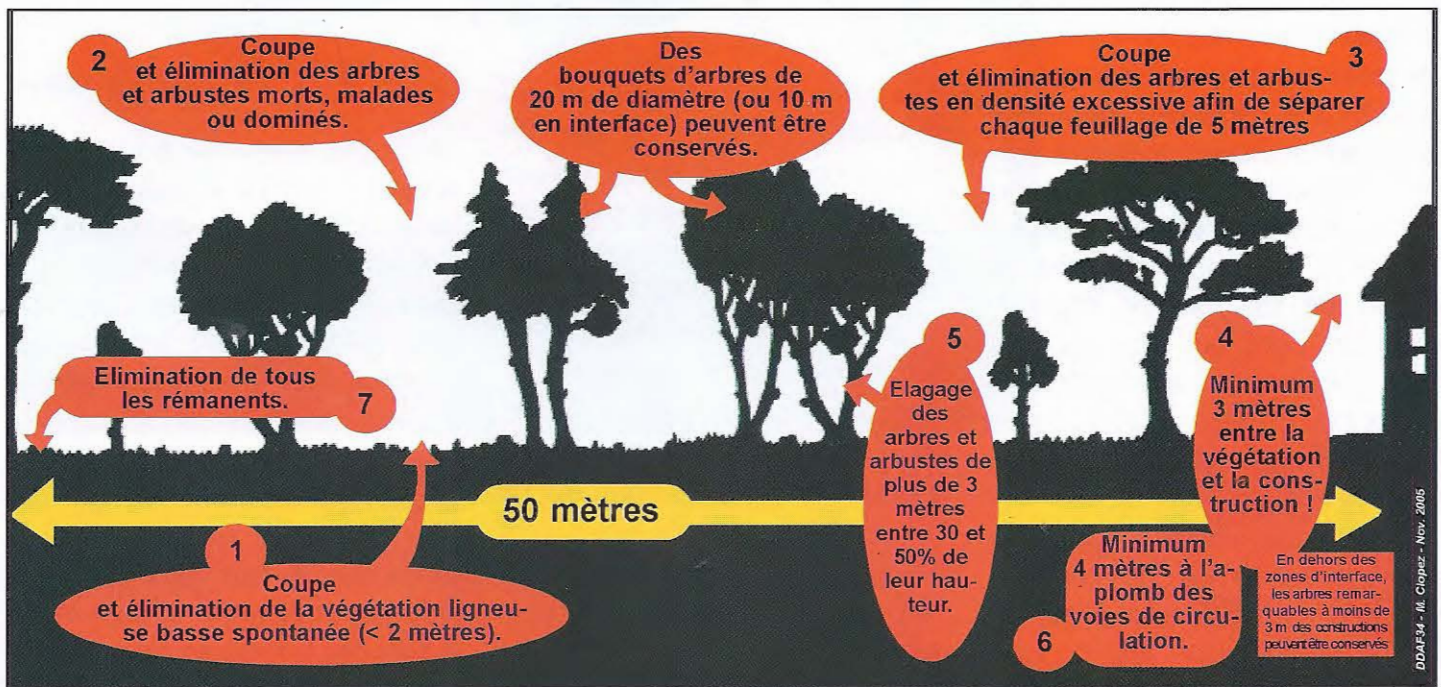
Suite aux grands feux de l'été 2003, la problématique du débroussaillage est subitement redevenue d'actualité et le gouvernement a demandé aux services départementaux de mettre l'accent sur cette opération afin de faire avancer les travaux sur le terrain. En effet, on a pu constater qu'une construction bien débroussaillée résistait au feu et servait de point d'appui aux services de lutte.

Ils oublient que cette réglementation date de 1985, qu'elle a été modifiée en 1992, 2001 et 2004 et complétée, plus récemment, par une application départementale de 2004 et 2005.

Qu'est-ce qui gêne les propriétaires des constructions dans cette réglementation ? Ce n'est pas le principe : ils sont tous d'accord pour dire qu'il faut faire quelque chose ! Ce serait plutôt dans l'application. Ils veulent bien débroussailler, mais

obligation en matière de débroussaillage. S'il n'y avait pas de construction il n'y aurait pas d'obligation de débroussailler.

Au fait, s'il y a une construction, c'est qu'il y a bien eu autorisation de construire ? Et c'est bien le maire qui délivre les permis de construire ? Et logiquement c'est aussi le maire qui doit contrôler que les propriétaires ont bien réalisé les travaux de débroussaillage conformément à la réglementation en vigueur. Et



Depuis fin 2003 le préfet lance chaque année une opération d'accompagnement des maires sur 20 communes du département mise en oeuvre sur le terrain par les services de la DDAF, allant jusqu'à la verbalisation par les agents de l'ONF en cas d'infraction confirmée. Les propriétaires des constructions se rendent ainsi compte peu à peu des obligations qui leur incombent en matière de débroussaillage. Ils découvrent souvent avec étonnement et défiance les réglementations nationales et les arrêtés préfectoraux à appliquer. Ils qualifient d'inique et d'inapplicable cette « nouvelle loi tout droit sortie des bureaux de la préfecture ».

sans aller chez le voisin, sans couper d'arbres : ils sont venus dans ce coin car justement c'était boisé ; sans enlever les buissons : ça protège de la vue des voisins et ça empêche les voleurs de rentrer ; sans enlever les branches qui sont sur le toit : ça fait de l'ombre l'été et ça rafraîchit la maison ; sans éclaircir les arbres : où vais-je me mettre pour boire mon pastis à l'ombre ? Et puis de toute façon, ce n'est pas écologique et ça détruit la nature, ça ne va ressembler à rien, il n'y aura plus de végétation, ça fera un désert !

Ils oublient que c'est d'abord leur construction qui est venu se dresser dans l'espace naturel et que c'est à cause de celle-ci qu'ils ont une

c'est aussi vers lui que se tourneront les regards si les constructions non débroussaillées brûlent...

Rappelons qu'il est plus facile de protéger une zone d'habitation groupée où le financement investi est mieux utilisé que de traiter des habitations isolées en habitat diffus dans une zone exposée aux incendies de forêt. Si les zones construites sont sécurisées, alors nos sapeurs pompiers pourront mieux lutter, en toute sécurité, pour protéger et sauver la forêt.

Marc CLOPEZ

PS : Un chantier de démonstration est en cours et nous pourrons bientôt vous montrer une opération pilote de débroussaillage.

CCFF de Gallargues - Buzignargues

Hiver 2005, plusieurs mises à feu au nord de la commune, en bordure de route et en plein massif forestier de plusieurs centaines d'hectares avec un temps très sec et beaucoup de vent. Notre inquiétude devient de plus en plus grande à l'approche de la saison d'été.

Lundi 8 août 2005, 15h30. On nous signale une fumée au nord de la commune de Campagne, qui est limitrophe à la nôtre.

De mon lieu de travail qui domine le secteur, je confirme cette fumée de petite à moyenne importance et commence à contacter du personnel. Au bout de quelques minutes, on nous confirme le départ de feu dans le département du Gard qui n'est qu'à six kilomètres, donc annulation du personnel et avec mon collègue de travail nous retournons à nos occupations.

16h30. On nous signale à nouveau une fumée dans la même direction mais pas tout à fait au même endroit. Une fois de plus nous montons en courant sur un point haut de notre lieu de travail

et cherchons cette fumée sans rien apercevoir, et puis au bout de trente secondes peut-être, au-dessus des pins, nous apercevons une fumée blanche, couchée par le vent et qui prend de l'importance, au nord de la commune cette fois-ci. Tout s'enchaîne, appel à tout le personnel disponible, téléphone qui sonne, portable, fixe. Mise en place du dispositif CCFF au total ce sont 13 bénévoles qui répondent présent pour guidage, ravitaillement, extinction et nous voilà partis pour de longues heures de stress et d'inquiétude, avec des évacuations de riverains, d'une maison de retraite ; des sautes de feu qui pouvaient provoquer un désastre (plus de 1000 ha) si elles ne sont pas arrêtées. Au total 32 ha détruits. Nous restons quelques-uns sur place après extinction jusqu'à 23h00 et reviendrons le lendemain avec les pompiers de Castries toute la soirée et les jours suivants. Avec une reprise le lendemain vers 13h30 et notre intervention ainsi que les Forestiers-Sapeurs et Sapeurs-Pompiers d'Assas et de St-Mathieu de Trévières.

Voici deux extraits de courriers de remerciements des riverains qui nous ont énormément touchés :

«La journée du 8 août 2005 restera à jamais gravée dans nos mémoires. Nous avons eu très peur et avons bien cru que notre maison avait brûlé. Nous vous remercions de votre action de prévention. Après l'incendie, des membres du CCFF et des pompiers nous ont soutenus moralement et permis de surmonter cette épreuve. Encore merci à vous tous.»

Line et William VALENTIN

«A tous les bénévoles du CCFF, nous tenions à vous écrire pour vous dire un grand merci pour votre présence le 8 août. Nous n'oublierons jamais je crois cette journée, cette angoisse folle, pendant laquelle, grâce au ciel, personne n'est mort. Nous tenions à vous remercier encore comme nous avons remercié les pompiers et les pilotes des avions et des hélicoptères qui font ce travail si dangereux. A tous merci de votre présence et de votre vigilance face à la folie des hommes et au cauchemar du feu»

Martine HOULEZ et Éric AILLOT

Secteur 2

L'organisation du secteur est toujours en évolution même si nous n'avons jusqu'ici organisé que très peu de réunions et cherchons tout au long de l'année des solutions pour faire évoluer et améliorer le fonctionnement des comités du secteur 2. Nous essayons autant que possible de faire le point sur les actions qui sont menées au sein de chaque comité afin d'en tirer profit pour les années à venir. Actuellement ce n'est pas chose facile car

les moyens mis à notre disposition bien qu'ils soient en évolution, sont encore bien insuffisants pour certains comités. Au niveau du fonctionnement des comités du secteur, il a été constaté une absence plus ou moins importante sur certains comités lors de la saison 2005, alors que d'autres au contraire, se sont manifestés plus régulièrement que ces dernières années. Nous allons prendre contact avec ces comités qui ont des difficultés de fonctionnement et voir si des solutions

peuvent être envisagées pour qu'ils aient une participation plus régulière lors des prochaines saisons. Je peux vous annoncer dès aujourd'hui qu'à partir de la saison 2006, il va être mis en place de nouvelles mesures sur notre secteur afin d'être plus au contact de nos comités et de les aider dans leurs démarches de prévention.

Pour prendre contact :
M. Jérôme JEAN, Coordinateur Secteur 2, CCFF, Place de la Mairie 34160 GALARGUES

CCFF de Saint-Clément de Rivière

2005, année particulière pour notre Comité, en effet la saison a débuté dans la joie le 11 mai au restaurant le «Mas du Sud» à St-Gély du Fesc en présence d'Alphonse CACCIAGUERRA,

voles. Nous avons fêté nos 20 ans d'existence dans une ambiance chaleureuse très fraternelle. Puis nous avons eu la tristesse, Michel OKS nous a quittés brutalement. Bénévole depuis plusieurs années,

Boulidou. Les bénévoles du CCFF sont arrivés très rapidement sur le lieu du sinistre suivi des sapeurs-pompiers, des forestiers-sapeurs, de l'office national des forêts, de la gendarmerie et même de l'armée de terre ; sinistre qui a sollicité l'emploi de gros moyens terrestres et aériens. Outre cet incendie rapidement maîtrisé, la saison de surveillance s'est déroulée sans problèmes avec la participation de 66 adhérents (11 dames et 7 élus) 60 patrouilles ont été effectuées avec le 4X4 type Dangel (2800 km parcourus), 6 randos équestres de surveillance avec l'association «Oxygène Saint Clément».

Le jeudi 20 octobre, au centre Fernand ARNAUD, les bénévoles accompagnés de leurs conjoints ont participé au

traditionnel repas de clôture de la saison estivale offert par la municipalité.

Richard ZORNIOTTI
Conseiller Municipal
Responsable du CCFF



maire de la commune mais aussi président fondateur du comité Saint-Clémentois, de Jean-Pierre MOULIN, Président Départemental des Comités Communaux Feux de Forêts et des grands anciens béné-

il était l'un des premiers inscrits pour 2005. Fin juin, par l'imprudence de deux adolescentes, un incendie a ravagé 2 hectares de pins et broussailles dans le bosquet face au centre commercial du

Secteur 1

Le secteur 1 dresse le bilan de la saison 2005. A la réunion du 27/10 à JACOU, à laquelle étaient présents tous les représentants communaux CCFF du secteur 1, ainsi que Mme Baudouin, adjointe au maire de Jacou, et M. Batigne élu, il a été évoqué le Bilan de l'activité 2005 qui a été globalement jugé bon. Il apparaît que la présence des bénévoles CCFF du secteur,

par leur surveillance et mobilité, se soit révélée très efficace dans l'empêchement des incendies et la limitation de leur étendue (2 sur le secteur) ex : St Clément ou la détection immédiate et le guidage efficace des pompiers ont sans doute permis d'éviter le pire (1,8 ha de pinèdes «seulement», mais à 17 m de la première maison). Il a également été constaté de meilleures relations avec les

pompiers. Il a été proposé de prendre les mesures suivantes :

- 1/ Contact avec les communes qui n'ont pas de CCFF, afin de les aider.
- 2/ Étudier la faisabilité de patrouilles intercommunales.
- 3/ Envisager la promotion CCFF, et la prévention auprès des jeunes par des actions dans les écoles (collèges, lycées)

A SUIVRE...

André FARIZON

CCFF de Montaud - Saint-Bauzille

L'année 2005 a commencé au mois de février dans une ambiance conviviale avec un écobuage contrôlé par les comités de MONTAUD, ST BAUZILLE, BUZIGNARGUES et GALARGUES au lieu-dit FAVAS sur la commune de St Bauzille de Montmel.

Le 9 avril, 130 personnes étaient présentes lors de l'Assemblée Générale de l'association départementale qui s'est déroulée dans le foyer municipal de la commune de Montaud.

La saison sur notre secteur n'a pas été de tout repos.

Nos principales interventions :

• **Le 2 juillet, mise à disposition du véhicule avec son équipage aux pompiers de St Mathieu de Trévières sur un feu de garage automobile (commune de Galargues).**

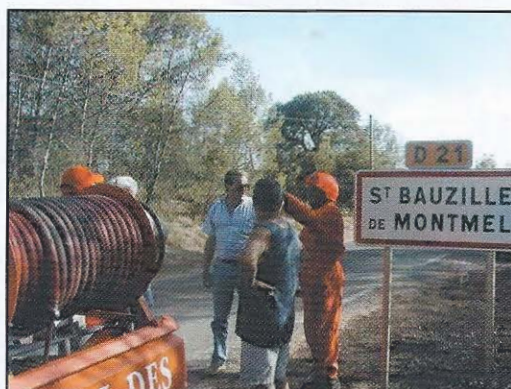
• **Le 3 juillet les bénévoles ont participé à l'extinction des lisières sur le feu de Claret.**

• **Le 4 juillet les responsables des quatre comités cités précédemment étaient présents au**

SDIS lors de la présentation des moyens de prévention et de lutte contre les feux de forêts au Préfet.

• **Le 21 juillet sur la commune de St Drézéry suite à un feu de voiture avec propagation à la forêt voisine, notre comité accompagné de celui de Galargues est intervenu.**

• **Le 8 août suite à des mises à**



feu criminelles, notre comité est intervenu sur plusieurs départs qui pour certains d'entre eux auraient pu avoir des conséquences catastrophiques pour notre village et les villages environnants.

• **Le 11 septembre dernier, suite à la foudre qui s'est abattue**

sur le clocher de St Bauzille, les bénévoles présents sur les lieux, ont prêté main forte pendant deux jours aux sapeurs pompiers de St Mathieu pour la mise en sécurité et le déblaiement.

Le travail en équipe des quatre comités limitrophes permet d'avoir une disponibilité et un savoir faire plus important afin d'être plus crédibles envers nos collègues sapeurs-pompiers et forestiers.

Nous tenons à remercier nos nouveaux arrivants, sans oublier ceux qui parmi eux patrouillent en quads.

Les quatre comités prévoient d'organiser courant juin 2006, un repas convivial qui pourrait rassembler tous leurs bénévoles.

LE COMITÉ DE MONTAUD/ST BAUZILLE A ÉTÉ ENDEUILLÉ PAR LE DÉCÈS DE MONSIEUR GEORGES POURRE, MEMBRE ACTIF DU COMITÉ. L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES S'ASSOCIENT À SA FAMILLE DANS LA DOULEUR ET LUI RENOUVELLENT LEURS CONDOLÉANCES.



La lettre de Michel Gaudy

Mesdames, Messieurs les bénévoles,

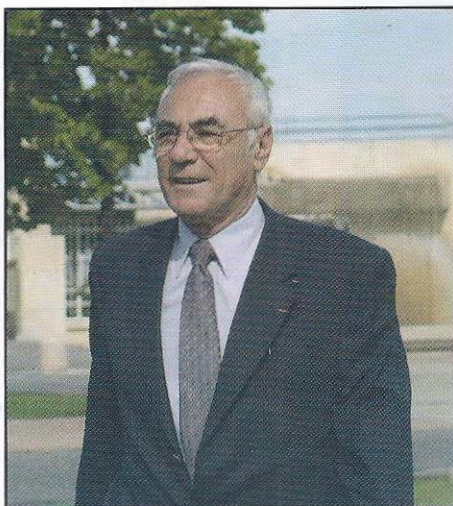
Le rôle et l'importance dans l'Hérault des Comités Communaux Feux de Forêt n'est plus à démontrer : surveillance des forêts, action de sensibilisation et de formation des citoyens surtout en ce qui concerne le débroussaillage, guidage en cas de feux de forêt, participation aux Plans de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (PPRIF), etc... votre efficacité n'est plus à démontrer !

La récente loi dite de modernisation de la sécurité civile notamment par ses dispositions relatives aux « réserves de sécurité civile » devrait conforter le rôle des CCFF qui ne peut se faire qu'en complémentarité avec les autres services de l'Etat concernés par la forêt (DDAF, ONF, etc...)

En ce qui concerne le Département qui intervient avec vous à la fois par son Service d'Incendie (SDIS) et la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI), il convient désormais de concrétiser les intentions exprimées par le Président Vézinhét lors de la rencontre que vous avez eu avec lui en début d'année 2005 puis avec mon collègue Pierre Maurel vice-président et conseiller général-maire de Clapiers, afin de définir, dans une convention pluriannuelle et tripartite (Conseil Général- CCFF- SDIS), les objectifs et les moyens qui doivent être consacrés à l'action des Comités Communaux Feux de Forêt de l'Hérault.

En effet, cette année, une coopération plus forte s'est développée entre les CCFF et le SDIS en particulier dans le domaine de la prévention des feux de forêt ; ce travail en commun a porté ses fruits dès la saison feux de forêt 2005 au cours de laquelle les Sapeurs-Pompiers ont apprécié l'aide apportée par les CCFF.

Merci donc aux 670 bénévoles des CCFF de l'Hérault pour le travail effectué cette année et bon courage pour l'avenir !



Michel Gaudy

Vice président du Conseil Général

Président du Conseil d'Administration du SDIS 34

FORMATION 2005/2006

Malgré un gros travail effectué par l'équipe de la commission formation, l'année 2005 n'aura pas permis de mettre en place toutes les formations que nous souhaitions.

Je pense en particulier aux actions de sensibilisation en milieu scolaire sur lesquelles nous avons énormément travaillé.

Le dossier de subvention déposé auprès des services du **Conseil Régional** n'a pas abouti, alors que les personnes que nous avons rencontrées semblaient très intéressées... ! ! ! !

Malgré le manque récurrent de moyens matériels et financiers nous avons mis en place avec le concours du **Service Départemental d'Incendie et de Secours** et la **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt**, trois formations essentielles pour les bénévoles des Comités Communaux des Feux de Forêt. Une **formation de base**

CCFF1, destinée aux personnes n'ayant aucune connaissance, une **formation CCFF 2** pour le personnel d'encadrement qui a débuté le 10/12/2005 et une **formation de Secourisme AFPS** qui a eu lieu dans les locaux du S.D.I.S à Vailhauquès.

Nous remercions à cette occasion de leur soutien, le **Colonel Charles Cassar** Directeur du

SDIS le Major Patrick Roche et M. Marc Clopez de la DDAF.

Le 1^{er} avril 2006, une nouvelle Assemblée Générale aura lieu. A cette occasion avec beaucoup d'amertume nous ne renouvelerons pas notre poste de responsables de la Commission Communication Formation.

Nous remercions toutes les personnes qui ont travaillé avec nous pendant trois ans et les membres du bureau qui nous ont fait confiance.

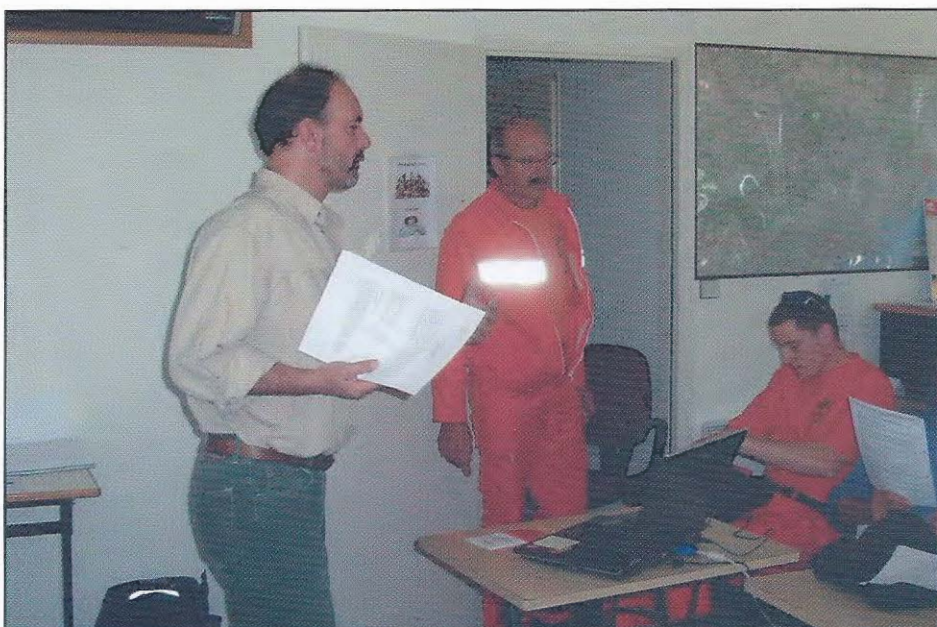
Pendant ces trois années, nous avons rencontré des personnes formidables, de milieux professionnels différents mais pour lesquelles la seule ambition a été de servir les intérêts de nos concitoyens... et qui ne demandent rien d'autre qu'un peu de reconnaissance de nos institutions...

Les responsables de la Commission

**Ange MASSARI
Eric DALENC**

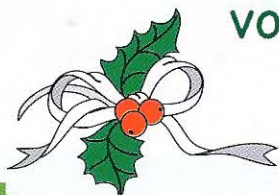


Photo : Dominique Louppe



Les vœux de l'ADCCFF

Le Président Jean-Pierre Moulin
et les membres du Conseil d'Administration
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2006.



Assemblée Générale 2006

Nous devons élire un nouveau Conseil d'Administration pour notre association. Il est nécessaire dans toute association de procéder à des changements périodiques dans l'équipe dirigeante et dans le strict respect de ses statuts.

Ces statuts sont à votre entière disposition ; vous pouvez les consulter (voire les photocopier) en vous adressant au secrétariat dans nos bureaux de Prades le Lez.

Les nouveaux arrivants (ou la nouvelle équipe) apportent toujours du dynamisme, des idées et des objectifs.

Notre association a besoin de toutes les compétences, comptables, secrétaires, rédacteurs mais aussi des personnes disponibles aimant le relationnel et la participation à des réunions diverses en lien direct avec les objectifs fondamentaux de notre regroupement associatif à savoir «la protection de la forêt et de l'environnement».

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues et je compte sur vous.

Mais il faut, lorsque l'on s'engage, être conscient du travail qui va suivre.

La vie dans une association est conditionnée par le travail accompli par tous les élus du Bureau mais également du Conseil d'Administration. Chaque élu doit assumer un rôle bien précis et le faire pleinement tout au long de son mandat. C'est en fait un travail régulier, efficace et bénévole qui est demandé.

Si vous êtes intéressé pour assumer l'un de ces rôles, vous pouvez bien sûr m'écrire rapidement sous pli «personnel» à l'association départementale.

Le Président
Jean-Pierre MOULIN

ASSEMBLEE GENERALE 2006
Samedi 1^{er} avril 2006 à 9h
Espace du parc de Bocaud à JACOU

Comme chaque année, un repas amical nous réunira à l'issue de l'Assemblée Générale.

Nécrologie

C'est la première nécrologie que je fais de ma vie (c'est pas bon signe !) et je ne sais trop comment m'y prendre.

Aussi je vous livre quelques extraits de ce que j'avais ressenti et transcrit à ce moment-là.

Quand je suis venu te voir à l'hôpital, il y a 3 jours, j'étais angoissé. Comment allais-je te trouver physiquement et moralement après une aussi dure opération ? A ta vue, j'étais complètement rassuré. Ton visage reposé, ton attitude enjouée, l'étincelle de ton regard enfin revenue, tes phrases incisives même si elles sont seulement écrites sur une ardoise dorénavant, ta volonté de continuer à accomplir ta mission à la tête du CCFF, tes plaisanteries, tes demandes de nouvelles des membres et d'autres, enfin tout me portait à croire que l'on te reverrait bientôt parmi nous. Et puis il m'a fallu partir. On s'est serré la main, mais pas comme on le

fait chaque jour trop rapidement, avec les uns et les autres.

Nos quatre mains se sont unies, se sont serrées très fort, on s'est regardés les yeux dans les yeux, longtemps



Je ne savais pas que c'était la dernière fois que je te voyais. J'avais répandu la bonne nouvelle, que tu allais vraiment mieux et qu'on allait te revoir prochainement à la tête de notre groupe. Et puis, en début de

semaine, j'ai appris que tu étais parti, trop vite, alors que moi je vivais pleinement ma passion de randonneur dans les Pyrénées.

Pierre, je te rends hommage pour toutes tes valeurs humaines, sportives, pour ton courage, ta volonté et ta lucidité de tous les instants que ce soit dans ta vie quotidienne, tes responsabilités municipales ou dans ta lutte contre «le crabe» comme tu le disais.

Je t'ai écrit ces quelques lignes, avec le cœur, avec devant moi ces montagnes géantes qui me font face et semblent me dire qu'elles seront là encore pour quelques millions d'années si personne ne fait de bêtises. L'orage gronde au-dessus de ma tête et la pluie tombe fort comme les larmes de mes yeux. Adieu, Pierre, nous ne t'oublierons jamais ! On se reverra au paradis des CCFF pour éteindre les feux de l'enfer !

André Farizon

M. PIERRE BLATRIX A ÉTÉ ADMINISTRATEUR DE L'ADCCFF DE 1997 À 2000. IL ÉTAIT ÉGALEMENT CONSEILLER MUNICIPAL DE JACOU ET RESPONSABLE DU CCFF.



Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt - BP 18 - 34380 Clapiers

Bureaux : 8, zone artisanale des Baronnes 34730 Prades le Lez

Tél. : 04 67 59 77 17 - Fax : 04 67 59 78 32

Adresse électronique : contact@cc-feuxforets.org

Site internet : www.cc-feuxforets.org

Responsable de publication : Jean-Pierre MOULIN

Réalisation : point trait 04 66 80 23 10